

SÉJOURS 7-12 ANS



5 jours à BROCELIANDE

Avec *Mélanie et Lucie*
DU 17 AU 21 JUILLET

AU PROGRAMME

- Hébergement en camping "Le Val aux fées"
- Les jardins sensoriels de Brocéliande
- Baignade
- La porte des secrets
- découverte nature
- Aventur'O lac, accrobranche

Jeux | Forêt | Découverte | Amitié | Délires |
Veillées | Pique-niques | Brocéliande | Randos

S'INSCRIRE AU SEJOUR

La fiche d'inscription est à remplir dès que possible et à transmettre au Service enfance jeunesse avant le 03 juillet 2023.

- Les informations sur l'espace famille devront être renseignées et à jour. En cas de pièces manquantes, l'inscription ne sera pas possible
- La fiche sanitaire de liaison, l'attestation d'assurance et l'attestation CAF à jour doivent être téléversées sur l'Espace famille

Dans le cadre du projet pédagogique de l'ALSH, la priorité est donnée aux enfants Mesquerais fréquentant déjà l'Accueil de loisirs

TARIFS

• Taux d'effort	3,00%
• Tarif plancher pour les Mesquerais Par jour	18,00 €
• Tarif plafond pour les Mesquerais Par jour	42,00 €
• Tarif hors commune = tarif pour les Mesquerais majoré de 50 %	

- enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr
- 02-40-42-65-43
- www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr





SÉJOURS 7-12 ANS

DU 17 AU 21 JUILLET 2023

Fiche d'inscription

NOM DE L'ENFANT.....
 PRÉNOM.....
 SEXE.....
 DATE DE NAISSANCE...../...../.....
 LIEU DE NAISSANCE.....

En cas d'annulation, 30% du séjour sera facturé sauf événement familial grave ou maladie sur justificatif

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL

Adresse courante :

 Code postal : Ville :
 Téléphone domicile :
 Portable père :
 Portable mère :
 Téléphone travail père :
 Téléphone travail mère :
 Courriel :

N° Sécurité Sociale :
 N° Allocataire CAF :
 ASSURANCE : Compagnie :
 N°d'assurance :

Indiquez 2 personnes en précisant le lien (famille, amis, voisins) à contacter si nous ne pouvons vous joindre :
 Nom :Téléphone :Lien:.....
 Nom :Téléphone :Lien:.....

Autorisation Droit à l'Image :

J'autorise les Martins Pêcheurs, conformément à la loi, article 9 du Code Civil sur « le droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisés dans le cadre des activités du Service Enfance Jeunesse de la Mairie de Mesquer pour des besoins éventuels (plaquettes, presse, exposition, site internet, bulletin de la commune) :

Oui Non

Nous soussignés, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours, déclarons y souscrire et autoriser notre enfant à participer à toutes les activités prévues, déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorisons le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant. D'autre part, nous nous engageons à rembourser à la mairie de Mesquer le montant des frais médicaux liés au séjour.

A.....Le

Ecrire « Lu et approuvé » et signer

Le responsable légal

Cadre réservé à l'administration
 Dossier reçu le : Par :



VILLE DE MESQUER-QUIMIAC